



Ecole **Saint Jean-Baptiste**

Rue de Charpieux 69670 Vaugneray
Tél. 04.78.45.81.52
Mail : ecole.jb@sebastiste.com

Collège **Saint Sébastien**

8, rue du Chardonnet 69670 Vaugneray
Tél. 04.78.45.81.56
Mail : coll.st.sebastien.69@wanadoo.fr

TARIFS 2017-2018

(Cet imprimé est à conserver par la famille)

1) CONTRIBUTION FAMILIALE MENSUELLE : Contribution familiale sur 10 mois : de septembre à juin. Pour 3 enfants scolarisés à l'école Saint Jean-Baptiste et/ou au collège Saint Sébastien : réduction de 10 % sur les contributions familiales.

Quotient familial	Barèmes mensuels		
	Tarif n°	Ecole	Collège
De 0 à 450	1	18,50 €	33,50 €
De 451 à 550	2	27,50 €	45,50 €
De 551 à 750	3	36,50 €	52,50 €
De 751 à 950	4	41,50 €	58,50 €
De 951 à 1150	5	49,00 €	64,00 €
De 1151 à 1450	6	59,50 €	69,50 €
De 1451 à 1700	7	68,00 €	75,50 €
1701 et plus . . .	8	76,00 €	81,00 €
Contribution solidaire (*)	9	85,90 €	85,90 €

(*) La contribution solidaire a pour finalité d'accueillir des familles en grandes difficultés financières

2) FRAIS FIXES MENSUELS : Frais fixes sur 10 mois de septembre à juin comprenant : les cotisations de l'Enseignement Catholique, l'assurance scolaire, les fournitures scolaires (cahiers, TD, fichiers, carnet de suivi, de liaison), location des casiers du collège, l'assurance tablettes 5^{ème}, les intervenants et sorties scolaires sans nuitées.

Maternelle	5,50 €	6^{ème}	13,83 €
CP au CM2	7,20 €	5^{ème}	14,83 €
		4^{ème}/3^{ème}	13,00 €

3) RESTAURATION SCOLAIRE : Une subvention, accordée par la mairie de Vaugneray aux écoliers domiciliés sur la commune, sera déduite sur le relevé annuel de frais. Pour les familles de 3 enfants scolarisés au sein du groupe scolaire, une réduction de 10% par repas sera appliquée, sauf pour les écoliers résidant à Vaugneray et bénéficiant déjà de la réduction communale. Voici les tarifs réduction déduite en fonction des situations :

	Habitant VAUGNERAY <i>Tarif 2016/2017 – le tarif décidé par la commune ne sera connu qu'en septembre 2017.</i>		Habitant AUTRES COMMUNES	
	Demi-pensionnaire (2, 3 ou 4 jours)	Occasionnel	Demi-pensionnaire (2, 3 ou 4 jours)	Occasionnel
Ecole maternelle	3,70 €	4,30 €	4,86 €	5,46 €
Ecole primaire	3,70 €	4,30 €	5,90 €	6,50 €

	Demi-pensionnaire (2, 3 ou 4 jours)	Occasionnel
Collège	5,90 €	6,50 €

4) GARDERIE ET ETUDE DU SOIR (ECOLE) : Tarif par présence selon inscription annuelle

	Garderie du matin 7h30 – 8h15	Garderie/Etude du soir 16h30 – 18h	Garderie du soir plus 18h – 18h30
Forfait (2, 3 ou 4 jours réguliers)	2,78 €	2,78 €	1,42 €
Occasionnel (irrégulier)	3,08 €	3,08 €	1,72 €

5) FACTURATION : Courant septembre, vous recevrez un relevé annuel de frais avec un échéancier mensuel détaillé. Des relevés intermédiaires de régularisation seront établis.

Prélèvement automatique : le règlement s'effectue par mensualisation sous forme de 10 prélèvements qui seront effectués le 15 septembre puis le 5 de chaque mois d'octobre à juin.

Nous nous réservons la possibilité de vous facturer les frais induits par des rejets de prélèvement.